



CTSA DU 18 Mai 2020  
relatif au PRA (Plan de Reprise d'Activités).

Compte-Rendu

Madame Marie Laure JEANIN, Secrétaire Générale d'Académie (SGA), préside la séance.  
Le quorum est atteint.

## I Introduction

**Marie Laure JEANIN (SG) :** L'objectif est d'augmenter le travail en présentiel à partir du 2 juin. Il y aura une personne par bureau. Des plannings des bureaux seront réalisés par les différents services. Si deux personnes doivent travailler dans un bureau des solutions seront apportées tel que l'éloignement des bureaux ou des plexiglas de protection.

L'administration précise qu'il y aura des masques pour tous, mais les personnels peuvent venir avec leurs masques s'ils le souhaitent.

**Note du SNPTES :** Le SNPTES pour des raisons d'hygiène, de norme et de sécurité n'est pas favorable à l'utilisation de masque personnel.

L'administration a des difficultés d'approvisionnement en lingettes virucides.

L'administration met à disposition des agents :

- ✓ des masques,
- ✓ du gel hydro-alcoolique,
- ✓ du papier type essuie-tout,
- ✓ et une solution à base d'eau de javel pour le nettoyage des bureaux.

Une entreprise a opéré une désinfection de l'ensemble des sites (rectorat et DSDEN). Ensuite les agents du rectorat ont réalisé le nettoyage des locaux.



CTSA DU 18 Mai 2020  
relatif au PRA (Plan de Reprise d'Activités).

## Compte-Rendu

**Le SNPTES tient à souligner leur engagement au service de la communauté.**

Une réflexion doit être menée pour définir une périodicité de mise à jour du PRA.

Des référents de site ont été nommés sur chaque site. Ils sont responsables de l'arrivée des agents, de la prise de possession du matériel sanitaire et des plans de circulation.

**Le SNPTES demande une gratification pour les personnels de la logistique ainsi que pour tous ceux qui ont été en première ligne durant l'épidémie de coronavirus.**

## II Prise en charge des agents

Le SNPTES demande des précisions sur les modalités de prise en charge des personnels à risques ou en difficultés psychologiques.

**Marie Laure JEANIN** : Pour les personnes à risque, c'est aux agents de se signaler après être allés voir leur médecin. Si le télétravail n'est pas possible ces agents seront placés en autorisation spéciale d'absence.

L'administration met également en place une cellule pour les personnels en difficulté. Les services devront signaler les personnels en difficulté.

L'administration précise qu'il est également possible de contacter le service social des personnels par mail qui opérera un relais avec les médecins de prévention.

## III Organisation et contrôle du temps de travail



CTSA DU 18 Mai 2020

relatif au PRA (Plan de Reprise d'Activités).

## Compte-Rendu

**Marie Laure JEANIN** : L'administration a arrêté la badgeuse pour éviter les contaminations (afin d'éviter les contacts et les attroupements à la badgeuse). La badgeuse sera remise en service en septembre.

**Note du SNPTES** : Le SNPTES aurait préféré ne pas être mis devant le fait accompli... **Le SNPTES restera vigilant sur la remise en service de la badgeuse en septembre !**

## IV Le Document d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Ce document, qui recense les risques professionnels, doit être actualisé en fonction des risques liés au coronavirus et les solutions qui y sont apportées. Ce document (ainsi que d'autres) seront mis en ligne sur PARTAGE.

Quelques éléments non exhaustifs :

- ✓ Pour le moment les bureaux accueilleront une personne à la fois. Si un bureau doit accueillir plusieurs personnes et que les conditions de distanciations sont impossibles, il sera possible d'envisager des solutions comme le plexiglas.
- ✓ Le port du masque est obligatoire dans les couloirs (« zones de circulation »),
- ✓ Les couloirs sont soumis à des sens de circulation.

Les réponses aux questions du SNPTES :

- ✓ Est-il prévu une gestion spécifique pour les personnes à risque?
- ✓ Est-il prévu une formation des personnels aux gestes barrière avant leur retour sur le lieu d'exercice ?



CTSA DU 18 Mai 2020

relatif au PRA (Plan de Reprise d'Activités).

### Compte-Rendu

- ✓ Est-il prévu une gestion des épisodes de chaleur (les ventilateurs en espace clos risquent d'être problématiques) ?
- ✓ Est-il prévu de réaliser un marquage au sol de distanciation pour les accès aux photocopieurs ?,
- ✓ Comment sera organisée la désinfection des sanitaires? séparation de sanitaires pour le public et pour les personnels ?,
- ✓ mise à disposition de kits de désinfection ?

ont été abordées en début de séance.

Pour les contacts main-(bouton/poignée) le gel hydro-alcoolique est à privilégier.

## V RAIP

L'activité des RAIP sur site sera réduite à l'essentiel, à savoir l'intervention sur les serveurs et le dépannage des ordinateurs administratifs. Il n'y aura pas de dépannage de confort durant cette période.

Le kit de protection se compose de masque et de gel hydro-alcoolique.

Ces kits de protection seront déposés en DSDEN en quantité suffisante, et une attention particulière sera apportée pour qu'ils soient bien remis à leurs destinataires.

Le protocole sanitaire en établissement doit être garanti.

## VI ATSS en EPLE





CTSA DU 18 Mai 2020

relatif au PRA (Plan de Reprise d'Activités).

## Compte-Rendu

Certains ATSS (administratifs et ITRF) en EPLE travaillent depuis le 23 mars... Les consignes sanitaires ont-elles pu être respectées ?

L'administration précise que les gestionnaires et ITRF qui travaillent en établissement ont reçu des masques. Le CHSCT reste l'instance privilégiée de discussion pour les EPLE. Le prochain aura lieu le 9 juin.

SNPTES : Des ATSS ont également rencontré des difficultés d'accès aux applications métiers.

L'administration précise que des clés OTP ont été distribués aux agents en établissements et qu'elle n'a pas eu connaissance de ces difficultés d'accès aux applications métiers.

## VII Groupe de travail ITRF

Est-il prévu de repousser la date de certaines réunions qui ne peuvent pas se tenir à distance, comme le groupe de travail pour le tableau d'avancement des personnels ITRF ?

L'administration nous a confirmé vouloir maintenir les groupes de travail pour les tableaux d'avancement prochainement. Elle précise qu'il appartient aux syndicats de réinventer les modalités de travail...

## VIII Congés d'été

Les dates des congés d'étés ont-elles été définies ?

**SG:** Ce sont les contraintes des services qui définiront les périodes de congés. La DEC doit notamment organiser les épreuves de rattrapage du bac en septembre, et la DPE le recrutement des nouveaux enseignants.

Il faudra respecter autant que possible, les congés habituels des agents.

**Le SNPTES souhaite un minimum de 3 semaines de congés pour les agents !**





CTSA DU 18 Mai 2020

relatif au PRA (Plan de Reprise d'Activités).

Compte-Rendu

## IX Prospective post coronavirus

Des questions se posent et des réflexions sont en cours suite à cet épisode de coronavirus.

Place du télétravail dans les futures organisations suite à cet épisode ?

Recensements de nos besoins de travail ?

**Laurent SEYER (DRH)** : Une nouvelle circulaire est en préparation sur le télétravail. Une réflexion est en cours sur le sujet. Tout ne se règle pas par le télétravail mais l'administration tiendra compte de cette riche expérience.

Le SNPTES rappelle qu'il a longtemps bataillé pour la mise en place du télétravail. Cette persévérance a permis une mise en place relativement aisée du travail à distance pour assurer la continuité pédagogique et administrative lors durant la période de du confinement.

Dans le cadre de la réponse financière à la crise, l'administration étudie la mise en place d'une prime à trois niveaux de versement (ordre de grandeur : 300, 600, 1000) pour les agents particulièrement impliqués ou exposés. Au moment de ce CTSA, le décret gouvernemental n'est pas encore paru. Il convient donc de ne pas trop s'emballer, d'autant qu'il y aura forcément des déçus !

Un bilan a été demandé à l'issue de cette crise.